

Image not found or type unknown



Demande de renseignements pour une succession

Par **ddtiti72_old**, le **16/09/2007** à **12:51**

Bonjour à tous,
Ma mère étant décédée au mois de mars 2007, le notaire s'occupant de la succession a estimé la maison familiale à 230 000 €. mon frère et ma sœur voulant garder cette maison, moi ne voulant pas de cette maison je demande à ce qu'il me paye ma part.
1. Je voudrais savoir s'ils ont obligation de payer ma part au moment de la signature de la succession ou pas.
2. Si je mets une procédure en route au tribunal, pour sortir de l'indivision et régler le problème de la succession ont-ils le droit d'occuper cette maison comme bon il leur semble, t'en que la décision n'a pas été jugée.
Merci pour aux réponses.
Nadège et Didier